

# Gestion des risques – module 2

Outil de pilotage dans un organisme

---

29 novembre 2019 (Lausanne, journée entière)

---

- Connaître et mettre en œuvre les principes de la gestion des risques
- Répondre aux exigences réglementaires relatives à l'évaluation des risques
- Acquérir une démarche rigoureuse afin de protéger les actifs de l'organisme
- Mettre en évidence, via de cas pratiques, des conseils à valeur ajoutée pour les personnes cadres et les indépendants.

Nouveauté



**EXPERT  
SUISSE**

Audit  
Fiscalité  
Fiduciaire

## Public visé

Cette formation s'adresse aux personnes cadres, responsables d'entreprises et à toute personne professionnelle soucieuses d'intégrer l'appréciation et le contrôle des risques dans le management de leur activité.

## Contexte et problématique

Trois constats pour commencer: 1) il est bien connu l'adage qui ne risque rien n'a rien. En effet l'incertitude accompagne toutes nos activités quelle que soit le domaine ou l'envergure, 2) connaître les risques permet de protéger les actifs, identifier les opportunités et assurer la pérennité de l'activité ou l'organisme, et 3) l'appréciation des risques d'un organisme n'est pas simple à mettre en œuvre.

Cette formation propose d'assister les participants dans la mise en œuvre de la gestion des risques dans un organisme en tant qu'outil de pilotage. En se référant à des études de cas concrets travaillés en cours, ce module est un excellent complément des modules n° 519420 et n° 519426.

Les participants disposeront des méthodes pour la mise en œuvre de la norme internationale ISO 31000 (Management du risque – Principes et lignes directrices) et pouvoir répondre aux exigences réglementaires, notamment en Suisse. Au-delà de l'aspect légal, l'accent est mis sur la contribution de la gestion des risques à l'atteinte des objectifs et l'amélioration des performances. Sont aussi analysés les cas de crises récents dans un contexte national et international.

Ce concept de formation sur deux jours vise à donner plus de temps pour couvrir d'avantage de méthodes et répondre à d'avantage de questions. Les deux modules sont espacés de quelques semaines afin de pouvoir:

- bénéficier du temps de réflexion sur les nouveaux concepts
- identifier des expériences professionnelles en rapport avec la gestion des risques
- apporter du retour d'expérience sur la mise en œuvre du processus de gestion du risque
- mieux se préparer pour l'application des méthodes et outils.

## Objectifs

- Connaître et mettre en œuvre les principes de la gestion des risques
- Répondre aux exigences réglementaires relatives à l'évaluation des risques
- Acquérir une démarche rigoureuse afin de protéger les actifs de l'organisme.
- Mettre en évidence, par l'intermédiaire de cas pratiques, des conseils à valeur ajoutée pour les personnes cadres et les indépendants.

## Thèmes

- Gestion d'entreprise
- Gestion des risques
- Gouvernance d'entreprise

## Méthode

Le programme alterne aspects théoriques, pratiques, et normatifs. Les participants sont familiarisés au travers d'études de cas concrets aux méthodes et outils de gestion du risque.

## Responsable du séminaire et conférencier

**Dr. José Lamas-Valverde**, Directeur, Formation en Gestion de Risques (Nyon), ex-associé d'Euro Risk Limited (Zürich).  
jose.lamas@gestiondesrisques.ch,  
www.gestiondesrisques.ch



Dr. José Lamas-Valverde

### Date

29.11.2019 journée entière

### Lieu

Hôtel de la Paix  
Avenue Benjamin Constant 5  
1003 Lausanne  
www.hoteldelapaix.net

### Prix du séminaire

CHF 780.- non-membre  
CHF 680.- collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

### Sont compris

- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café
- TVA 7,7%

### Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures par EXPERTsuisse.

# Information/Administration

- Non-membre  
 Membre ASAI  
 Collaborateur spécialisé ou expert  
membre individuel d'EXPERTsuisse

## Gestion des risques – module 2

- 29 novembre 2019 (Lausanne, journée entière)

Nom, Prénom

### Adresse professionnelle

Société

Complément sur la société

Rue

NPA/Ville

Téléphone professionnel

E-mail professionnel

### Adresse privée

Rue

NPA/Ville

Téléphone privé

- Facture à l'adresse privée  
 Facture à l'adresse professionnelle  
 Correspondance à l'adresse privée  
 Correspondance à l'adresse professionnelle

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des conditions actuelles d'inscription d'annulation et je les accepte. Sans demande spécifique de votre part, toute correspondance y.c. l'envoi de facture sera effectué à l'adresse professionnelle.

Lieu/Date

Signature

- Je souhaite recevoir les dépliants des nouveaux séminaires par e-mail.

Inscription à:  
EXPERTsuisse SA, Chemin des Croisettes 28, CH-1066 Epalinges, Fax 058 206 05 59  
ou via notre site internet [www.expertsuisse.ch](http://www.expertsuisse.ch)

### Convention

Font foi les conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA que vous trouvez publiées sur le site [www.expertsuisse.ch](http://www.expertsuisse.ch). En particulier:

#### Inscription – conditions générales

Toute inscription doit nous parvenir munie d'une signature manuscrite. Le prix du séminaire est intégralement dû conformément à la facture que vous recevrez après le séminaire.

#### Délai d'inscription/Annulation: Un mois avant la date du séminaire

Les inscriptions reçues restent valides même si vous n'avez pas reçu une confirmation d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électroniques/postale).

Le contenu, le programme, les conférenciers, l'heure, la durée ou le lieu sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

#### Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera considéré). Sinon, les frais d'annulation suivants seront retenus:

**Annulation** jusqu'au délai d'inscription: sans frais  
**Annulation** après délai d'inscription (voir ci-dessus) jusqu'à une semaine avant le séminaire: CHF 200.-  
**Annulation** une semaine avant le séminaire ou en cas de non participation: 100% du prix du séminaire

#### Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée comme heures de formation continue par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.